

## Lexicographie

Michaela Heinz: *Les locutions figurées dans le «Petit Robert». Description critique de leur traitement et propositions de normalisation.* Max Niemeyer Verlag, Coll. 'Lexicographica', Tübingen, 1993. 340 p. + résumés en anglais et en allemand.

Il suffit de lire quelques dizaines de pages de cet ouvrage pour constater que son sous-titre est à prendre au pied de la lettre. Son auteur se propose en effet de passer au peigne fin les locutions figurées, c'est-à-dire une bonne moitié du dictionnaire, pour relever, d'une part, les nombreux défauts et insuffisances au niveau de la présentation, et pour suggérer, d'autre part, des procédés plus adéquats, projet qui revient, très exactement, à faire le compte rendu critique du *Petit Robert*, édition de 1988. Voici donc, en toute modestie, qualitativement et quantitativement, le compte rendu de ce compte rendu.

Selon quels critères juger un dictionnaire monolingue, dont la réputation n'est plus à faire et qui compte d'innombrables usagers fidèles, francophones et non-francophones? Michaela Heinz (MH) en applique deux, explicités vers la fin (p. 319 ss), mais qui sous-tendent en fait toute son étude, celui du *décodage* et celui de l'*encodage*, critères qui se résument parfaitement en deux questions apparemment simples, mais qui se révèlent fort embarrassantes à l'occasion : dans quelle mesure les informations fournies permettent-elles à l'utilisateur (non averti) de *comprendre* la locution en question, et dans quelle mesure lui permettent-elles de l'*utiliser* correctement lui-même? - Disons d'emblée que la lecture de cette étude doit laisser bon nombre d'usagers non francophones assez perplexes, à commencer par votre serviteur. Si nous sommes extrêmement nombreux à tenir le *Petit Robert* pour le champion parmi les dictionnaires de format comparable (MH partage d'ailleurs pleinement cet avis), quelle attitude adopter devant cette démonstration impitoyable des contradictions, fausses pistes et autres ambiguïtés dont nous avons certes relevé un ou deux exemples, mais dont l'*ampleur* dépasse toute prévision? Bref, si vous êtes de ceux qui, depuis des années, essaient de manier les locutions françaises en s'appuyant sur les indications de cet éminent dictionnaire, voici la preuve que vous vous êtes trompé au moins une fois sur deux! Et pourtant, n'est-ce pas que cela avait l'air de fonctionner ... enfin, à peu près?

Gardons ce petit paradoxe pour la fin et tâchons d'abord de suivre, dans ses grandes lignes, cet examen fort détaillé et solidement documenté.

Une première distinction, ouvrant le chapitre consacré à la *typologie des locutions*, impose au mot *locution* le sens exclusif de 'locution figurée', renvoyant toutes les expressions à valeur (plus ou moins) dénotative dans les catégories du syntagme libre ou de la collocation. Ainsi, telle expression donnée, disons 'se mettre à table', est considérée comme une locution dans sa

seule acception figurée ('tout avouer'), tandis que la collocation homonyme ('commencer le repas') ne figure dans l'étude qu'à titre de base de comparaison pour l'acception figurée.

A l'intérieur de ces locutions figurées, appelées désormais *locutions* tout court, MH distingue entre locutions *dénotatives* (*sic!*) et *pragmatiques*, dont les premières sont présentables sous une forme synthétique ('casser sa pipe'), tandis que les secondes relèvent exclusivement d'une situation communicative ('ton père n'est pas vitrier'). A partir de cette distinction principale, les locutions *dénotatives* sont réparties en cinq sous-catégories selon leurs relations plus ou moins directes, plus ou moins évidentes, avec une «origine» à valeur concrète (locutions orthonymiques, allusives, gestuelles, remotivables, métaphoriques), tandis que les *pragmatiques* sont classées en *situationnelles*, *émotives* et *appréciatives* selon le type de situation communicative dont dépend leur sens. – Certes, chacun est libre de baptiser ses catégories comme il l'entend, mais appeler «dénotatif» un type de locution par définition figurée, et qui comprend, entre autres, une sous-catégorie dite «métaphorique», n'est peut-être pas le choix le plus heureux. Si MH a retenu ce terme, c'est en effet «faute de mieux» (p. 7), mais serait-il vraiment impossible de trouver mieux? J'estime pour ma part que le terme de *non-pragmatique* aurait été applicable, faute de mieux.

Pour ce qui est des critiques adressées aux informations fournies par le dictionnaire, elles concernent d'abord et avant tout les lacunes et les ambiguïtés provenant de procédés extrêmement changeants. Voyons un exemple tiré de chaque catégorie principale. Parmi les *non-pragmatiques* se trouve entre autres la classe des *locutions allusives*, c'est-à-dire des histoires condensées en locutions. S'il n'est pas véritablement du ressort de ce dictionnaire d'indiquer les origines de ces locutions, c'est souvent par là qu'on arrive à cerner leur sens précis. Ainsi, exemple-modèle, la locution 'la flèche du Parthe' est suivie par une explication ('trait piquant que qqn lance à la fin d'une conversation'), complétée d'une indication d'origine ('par allusion aux Parthes qui tiraient leurs flèches en fuyant'). Procédé d'une pertinence évidente et qui permet à l'usager de passer de la compréhension à l'emploi actif. Malheureusement, ce procédé n'a servi de modèle que dans une très faible mesure : tantôt, on sacrifie l'origine, ce qui peut fausser le sens moderne ('montrer le bout de l'oreille'); tantôt, on ne donne que l'origine; tantôt, celle-ci précède le sens moderne.

Quant aux locutions *pragmatiques*, les explications devraient comporter obligatoirement des précisions sur la situation communicative ('se dit quand...', 'se dit de...'), par exemple: 'les grands esprits se rencontrent : se dit lorsque deux personnes ont la même idée en même temps'. Or, le dictionnaire omet régulièrement cette précision, ce qui semble inciter les rédacteurs à présenter la

locution sous une forme synthétique ('donner sa tête à couper') qui laisse entendre que cette locution se mettrait à tous les temps et à toutes les personnes (p. 41). – Si, dans ce premier chapitre, les remarques critiques, portant notamment sur les relations peu exploitées entre le type de la locution et le type d'explication adéquat, sont en règle générale aussi pertinentes que perspicaces, j'aimerais toutefois soulever une question que MH semble considérer comme résolue d'avance. Pour la locution *métaphorique*, sous-catégorie des locutions non-pragmatiques, la difficulté réside dans le fait que chacun de ses termes est «traduisible» isolément en terme dénotatif ('prendre – le taureau – par les cornes' 'aborder – les difficultés – de front'), ce qui laisse aux locuteurs une très grande liberté d'emploi. Pour donner une idée de cette richesse – non rendue par le dictionnaire – MH cite trois textes de journaux qui emploient la locution 'tirer son épingle du jeu', avec des sens assez divergents (p. 34-36). Pour MH, il s'agit, de ce fait, de sens «attestés» que le dictionnaire devrait prendre en considération, d'une manière ou d'une autre. Point de vue incontesté pendant fort longtemps, mais qui me semble, de nos jours, extrêmement malaisé à soutenir, vu que les négligences linguistiques de maints journalistes passent maintenant directement dans les colonnes de leur journal, sans subir le moindre contrôle. Richesse sémantique ou emploi aberrant? Si le lexicographe, fort d'une longue tradition, refuse de trancher, personne ne le fera à sa place, et c'est là que l'utilisateur non francophone sera véritablement trahi.

Au chapitre deux, consacré aux systèmes de *renvoi*, une première distinction concerne les renvois *formels* et *analogiques*; les premiers, marqués par \* et destinés surtout au décodage, renvoient l'utilisateur à une autre entrée qui lui fournira l'information recherchée, tandis que les seconds, marqués par V. ou cf. (sans différence notable! !), permettent de situer la locution en question par rapport à des concepts voisins. Tout comme pour le chapitre précédent, l'étude relève un certain manque de rigueur dans les procédés, telle par exemple la distinction défaillante entre les deux catégories. Exemple: 'mettre du beurre dans les épinards. V. beurre': comme il s'agit de toute une évidence d'un renvoi formel, la locution étant expliquée à l'entrée *beurre*, le V. ne donne aucun sens, et MH suggère la correction que voici: 'mettre du beurre\* dans les épinards' – correction que la rédaction a effectivement apportée, de son propre chef, à l'édition de 1993, comme quoi *les grands esprits se rencontrent!* Signalons encore une discussion très pertinente (p. 70-77) sur la fonction de l'*exemple-renvoi*, lequel instaure une information réciproque entre synonymes: 'inspirer la défiance (Cf. mettre la puce à l'oreille)', – et terminons sur ce bref rappel à l'ordre, par rapport au cumul de renvois: s'il peut être utile de faire plus d'un renvoi analogique, il est totalement superflu de terminer la liste par un *etc.*, qui est toujours sous-entendu, aucun dictionnaire n'étant exhaustif. En effet!

Quant à la place des locutions dans la microstructure, sujet principal du chapitre trois, le dictionnaire opte tantôt pour le sous-article spécifique, tantôt pour l'*intégration*, situant la locution parmi les autres informations concernant le signe-lemme, «à un endroit plus ou moins imprévisible» (p. 127). Avant de crier au scandale, n'oublions pas – MH le rappelle à maintes reprises – que dans ce dictionnaire la locution est un *exemple* parmi d'autres et que son statut particulier est en quelque sorte un fait extérieur. Il n'empêche, le procédé d'intégration revient souvent à présupposer le savoir que le dictionnaire est censé fournir; ainsi, pour se renseigner sur le sens de 'envoyer qqn au diable', il faut déjà savoir que ce sens correspond à celui du sous-article 1 : 'faire aller qqn quelque part', et non pas à celui du sous-article 3 : 'pousser, jeter qqn quelque part', où l'on trouve par contre la locution 'envoyer qqn sur les roses', synonyme de la première! (p. 141). Comme les grands esprits ne se rencontrent pas toujours, cette répartition insondable est passée telle quelle dans l'édition de 1993. Or, puisque le critère sémantique prime toujours celui du décodage, MH suggère (p. 162-63) de faciliter au besoin celui-ci en situant les locutions en *annexe* de l'article, accompagnées de renvois explicites aux différentes acceptions dénotatives, traitées dans les sous-articles précédents. Comme ce procédé se trouve effectivement appliqué à quelques rares endroits (*corps VI*, *découvrir B*), on se prend à espérer une refonte dans ce sens dans l'édition de 1993 ... où l'on constate que l'emplacement des locutions n'est vraiment pas le souci principal de la rédaction : si le procédé est maintenu tel quel pour *découvrir*, il est par contre transformé en intégration totale pour *corps*. – Que faisons-nous donc, usagers du monde entier, pour trouver le sens d'une locution inconnue? N'est-ce pas que nous pratiquons le survol de tout l'article, prêts à fondre sur tous les *fig.*, *loc. fig.* et autres *métaph.*? Si le procédé n'est pas des plus efficaces, convenons toutefois qu'il permet de glaner des connaissances en route.

Passons rapidement sur les indicateurs du statut phraséologique et aux marques d'usage (ch. 4), c'est-à-dire les *loc.*, *fig.*, *fam.*, *pop.*, etc., dont maints usagers ont renoncé à établir les différences, – pour nous attarder davantage au dernier chapitre : 'Autour de l'explication du sens'. Ici sont présentés les concepts d'*adresse* et de *définition* (qui servent en fait depuis le début), signifiant respectivement la locution à expliquer et cette explication même. Pour l'*adresse*, le problème consiste à l'indiquer sans équivoque, de manière à permettre une utilisation correcte. Ici encore, les rédacteurs ont tendance à présupposer un savoir que le dictionnaire est censé fournir : si l'adresse 'dire ses quatre vérités à qqn' ne permet pas une utilisation en discours (je lui dis mes? /ses? quatre vérités), il ne sert à rien de la compléter par cette citation de Zola: «Elle brûlait de dire ses quatre vérités à cette femme honnête». En effet, la citation a été supprimée en 1993, mais on attend toujours l'exemple indis-

pensable : 'je/tu lui dis ses quatre vérités'. Cet exemple illustre parfaitement le problème général : présenter l'adresse sous sa forme synthétique (ici : à l'infinitif) revient à permettre toutes les formes; la présenter en discours revient à limiter la locution à la seule forme de l'exemple. Si la solution consiste à compléter au besoin l'un par l'autre, il faut d'abord savoir adopter le point de vue d'un usager non francophone.

Ce chapitre aborde ensuite le problème de la *cohésion*, c'est-à-dire un éventuel rapport syntaxique entre adresse et définition : 'clouer le bec à qqn' peut ainsi s'expliquer sans cohésion ('réduire qqn au silence') et avec cohésion par pronominalisation ('le réduire au silence'). Dans les cas des *locutions collocationnelles* (seule une partie de l'adresse est locution), la cohésion par ellipse est souvent le procédé le plus clair : 'rire à gorge déployée, très fort' – tandis que la paraphrase entière s'impose dans d'autres cas, toujours selon les besoins de l'usager non-initié. Terminons par cet exemple d'une définition elliptique s'il en fut : 'avoir le ventre creux : l'estomac' (citée p. 272). Il ne peut s'agir que d'une erreur, bien évidemment, et dont on guette la correction dans l'édition de 1993, qui donne très exactement ceci : 'avoir le ventre creux, l'estomac creux, avoir faim'. Double définition dont la première est elliptique tandis que la deuxième est une paraphrase entière; la confusion est ainsi totale, à moins d'avoir déjà assez de connaissances pour comprendre à demi-mot.

Nous voilà revenus à notre paradoxe initial. Au terme de cette étude conduite de main de maître, et dont je n'ai pu rendre que quelques points à mon avis essentiels, il me semble indispensable de revenir sur les qualités incontestables du *Petit Robert*, qualités que MH rappelle à maintes reprises, après avoir pratiquement démontré le contraire. Passons sur les formules de convenance : aucun dictionnaire n'est parfait, etc., – car l'enjeu est forcément plus important : pourquoi ces innombrables sources d'erreurs n'ont-elles pas sérieusement entamé la réputation du dictionnaire et pourquoi ont-elles apparemment préoccupé si peu la rédaction? Je crois que la réponse tient en un mot : consciemment ou non, le *Petit Robert* n'a jamais été conçu pour, ni utilisé par, les non-francophones (plus ou moins) débutants. S'il y a là une confusion inextricable de causes et d'effets, il me semble néanmoins évident que l'usager expérimenté, francophone ou non, adopte en gros la même attitude que le lexicographe, dans ce sens qu'il redresse *inconsciemment* toutes les équivoques qui, pour le débutant, serait de graves obstacles. Dans ce contexte, un des mérites, et non le moindre, de l'étude de MH est de nous montrer la fréquence et la gravité des obstacles que nous surmontons quotidiennement sans nous en apercevoir.

Pour la rédaction du dictionnaire, le travail de Michaela Heinz devrait être une mine d'or, non seulement parce qu'elle signale des milliers d'équivoques et suggère des procédés plus adéquats, mais aussi, et surtout, parce qu'elle assume

inlassablement, et ce malgré son propre savoir, le point de vue de l'usager non initié, essentiellement non francophone. Précieuse inspiration pour une rédaction ... bien française.

Nils Soelberg  
Université de Copenhague

### Langue française

**Gerhard Boysen: *Fransk grammatik.. Munksgaards Sprogserie, Munksgaard, Copenhague, 1992, 423 p.***

La grammaire de Gerhard Boysen (G.B.) est la première d'une série de «grammaires romanes» rédigées en danois et publiées par la maison d'édition Munksgaard à Copenhague. La série comprendra en outre des grammaires de l'italien, de l'espagnol et du portugais.

Il s'agit de grammaires destinées principalement à l'enseignement universitaire des quatre langues concernées, mais aussi – ce en quoi elles innoveront sur celles qui existent déjà dans les pays scandinaves – de grammaires dont la conformité de taille et de conception permettra des comparaisons entre les quatre langues romanes principales. Ces études contrastives seront aussi largement facilitées par la présence à la fin de chaque volume d'un chapitre spécialement «roman», où la langue en question – le français en l'occurrence – se trouvera confrontée aux trois autres langues, de façon à faire de ce chapitre (p. 377-391) une véritable mini-grammaire comparative des langues romanes. Cette initiative me semble très louable, à une époque où on croyait la perspective romane définitivement disparue de l'enseignement des langues romanes à l'université.

On peut en dire autant de l'autre grande innovation de cette grammaire, à savoir le chapitre – placé au début du livre (p. 27-39) – sur l'histoire (et l'extension) de la langue française. Quoique bref, ce chapitre donne, illustré par de courts extraits de textes tirés d'époques différentes (*Les Serments de Strasbourg, La Chanson de Roland*, etc.), un excellent aperçu de l'évolution du français depuis le latin vulgaire jusqu'à nos jours. Espérons que ce chapitre contribuera à éveiller chez les étudiants l'intérêt pour l'étude diachronique du français, étude qui mène elle aussi, du moins en Suède, une existence de plus en plus précaire dans l'enseignement du français à l'université.

Comme la grammaire de G.B. – et celui-ci reconnaît cette dette dans son avant-propos – suit d'assez près celle de *Fransk grammatik* de Pedersen – Spang-Hanssen – Vikner (Akademisk Forlag, 1980) en ce qui concerne la disposition et la présentation des faits grammaticaux, il m'a semblé indiqué de